

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 février 2013

DCM N° 13-02-17

Objet : Financement de l'évènementiel sportif.

Rapporteur : Mme RIBLET, Conseillère Municipale

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **39 000 €**

Parmi ces manifestations, sont prévues :

- La 3^{ème} édition du Circuit Mondial PREMIUM Juniors organisé par Metz Tennis de Table du 6 au 10 mars 2013 au Complexe Sportif Saint Symphorien. Ce circuit est passé de REGULAR à PREMIUM en 2012 grâce à la qualité de son organisation et constitue l'une des 24 étapes mondiales. Le label de circuit PREMIUM permettant aux joueurs de marquer un maximum de points pour leur classement mondial, cette compétition attirera les meilleurs joueurs, soit près de 220 compétiteurs âgés de 15 à 18 ans venant des 4 continents. Plus de 800 spectateurs seront également attendus pour assister à cet évènement sportif qui proposera sur une semaine, près de 10 heures de compétition par jour, avec une trentaine de nationalités représentées. Les rencontres seront retransmises sur le site internet de l'évènement, mais également diffusés sur Mirabelle TV (25 000 €).
- La Finale Nationale de la Coupe de France de Pétanque prévue du 21 au 23 mars 2013 au Complexe Sportif Saint Symphorien. L'organisation de cette compétition a été confiée par la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal au club messin de la Ronde Pétanque, champion en titre de la compétition et champion d'Europe des Clubs sur la saison 2012-2013. Cette finale nationale regroupera les 8 clubs qualifiés pour les ¼ de finale. Le tirage au sort aura lieu début mars à Metz en présence de l'ensemble du comité de pilotage. Cette compétition sera largement relayée au niveau de la presse avec notamment la diffusion sur des chaînes spécialisées comme Eurosport. L'organisation à Metz de cet évènement sportif considéré comme majeur dans le domaine des jeux de boules, participera à la promotion et au développement de cette discipline sportive (14 000 €).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2012/2013,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT DE 39 000 €:

Metz Tennis de Table 25 000 €
(3^{ème} édition du Circuit mondial PREMIUM Juniors – 6 au 10 mars 2013)

La Ronde Pétanque 14 000 €
(La Finale Nationale de la Coupe de France des Clubs - 21 au 23 mars 2013)

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjoint Délégué :

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des pratiques sportives

Commissions : Sports et Finances

Référence nomenclature « ACTES » : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34

Absents : 21

Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ